

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Les druides vécutent
sur nos terres*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 500 titres à ce jour. « Le lieu que nous appelons *les Acacias* ou *la Pierre qui vire* et qui se trouve au-dessus de la rue de Chauv, à mi-côte de la montagne, est la preuve, semble-t-il, que les druides vécutent sur nos terres. La *Pierre qui vire*, mais qui ne virait guère que dans l'imagination des foules, devait être une pierre sacrée sur laquelle, croit-on, les druides rendaient la haute justice et prononçaient des sentences sans appel. Les druides et leurs prêtresses aimaient habiter les forêts et les montagnes rocheuses et, pour ce motif, on peut croire que l'Islette, les Trous-Légers et le vallon de la Serrée durent servir à leurs fêtes, et que

Bientôt réédité

Nuits-Saint-Georges

Son histoire dans les temps et son patois

par l'abbé Philippe Garnier

Le beffroi de Nuits-Saint-Georges

Philippe Garnier (1824-1902) releva la bannière du sacerdoce vers 1848. Parmi ses ancêtres figure l'échevin Pierre Desgranges-Choquier qui, sous la Révolution, accueillait dans sa maison particulière de Nuits les prêtres qui célébraient clandestinement le culte. L'abbé Garnier rédigea une longue pièce en vers qu'il déposa ensuite aux archives de la fabrique de Nuits, relatant la guérison merveilleuse dont fut gratifiée, après une neuvaine de courses et de prières à l'oratoire de la Serrée reconstruit en 1856, son aïeule maternelle, Christine

Dégrange, qui souffrait d'une large plaie à la jambe. C'est en 1892 que la commune prit le nom de Nuits-Saint-Georges, en référence à une de ses appellations viticoles les plus prestigieuses. Situé sur la place de la République, le beffroi de Nuits-Saint-Georges, classé monument historique, est le bâtiment emblématique de la cité. Il abrita l'hôtel de ville jusqu'en 1833. Le plus ancien clocher de la ville est celui de l'église Saint-Symphorien bâtie au début du XIII^e siècle et récemment restaurée. Le 25 juillet 1971, l'équipage d'Apollo XV baptisa officiellement un trou lunaire « Cratère Saint-Georges » en référence à Jules Verne dont les héros d'*Autour de la lune*, avaient emporté une bouteille de vin de Nuits dans leurs bagages.



les danses qui eurent lieu longtemps à l'Islette et aux Trous-Légers ne furent que la suite de celles auxquels s'y livraient les druides et leurs prêtresses. On peut croire aussi que l'ermitage et son église Saint-Pierre ne furent élevés que pour aider à détruire des restes de la religion druidique. Que les Trous-Légers notamment restèrent longtemps un lieu de désordre, nous en avons la preuve dans la mort qu'y subit par le feu, en 1711, Jehanne la Bavarde et dans l'expulsion du territoire de Nuits infligée, à la même époque, à Jehanne Moingeon. »

Nuys-à-Mont et Nuys-à-Val

L'ouvrage débute par le passé de Nuits-Saint-Georges : avant l'homme, depuis Adam, sous les Gaulois et les druides, sous les Romains, sous les Burgondes (Bourguignons). L'auteur relate la suite de l'histoire de Nuys en se basant sur les écrits à partir de 1060, avec Nuys-à-Mont et Nuys-à-Val, les seigneurs de Vergy, la construction des églises et des chapelles (avec l'église Saint-Julien et l'église Saint-Symphorien), les fortifications et la forteresse, le premier oratoire de Notre-Dame de la Serrée par Guy de Villers, les Écorcheurs, les Suisses et les Allemands commandés par Casimir, le massacre de 1576, le départ des ermites de Saint-Augustin, la peste de 1596, l'église Saint-Denis, les intempéries et les épidémies de 1611 à 1619, la construction de l'hôtel de ville, l'arrivée des franciscains puis des ursulines venant de Beaune, le second hospice Saint-Laurent, la Révolution, la décoration de sœur Arnoux pour services rendus durant la guerre de 1870-1871, les divers événements survenus depuis 1643 dont l'inondation du Muzin en 1747 et 1757, la destruction des ordres religieux en 1793 et la réouverture des églises en 1801, l'établissement des sœurs de Saint-Vincent de Paul en 1829, l'expansion de la vigne, le nouvel hôtel de ville, la reconstruction de l'oratoire et la bénédiction du nouveau sanctuaire, la guerre de 1870-1871, l'invasion du phylloxéra, la nouvelle appellation de la ville. L'auteur étudie ensuite les étymologies des noms des climats et de certains lieux de Nuits ainsi que des villages du canton de Nuits. Il propose un dictionnaire du vieux langage des vigneron et donne les conjugaisons des verbes *avoir*, *être* et *aimer* dans les temps les plus usités. Philippe Garnier termine son ouvrage en expliquant dans quelles langues les vieux vigneron priaient.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 500 TITRES**

45 TITRES SUR
LA CÔTE-D'OR

Renseignements au
03 23 20 32 19

NUITS-SAINT-GEORGES. SON HISTOIRE DANS LES TEMPS

L'histoire de Nuys telle qu'elle est connue par les textes, débute en 1060, dans une donation faite par Humbert, seigneur de Vergy, de l'église Saint-Julien, à l'abbaye de Flavigny. L'existence de cette église témoigne de la haute antiquité de la cité. En 1212, Eudes III, duc de Bourgogne, époux d'Alix de Vergy, concéda aux habitants liberté pleine et perpétuelle, et les dispensa de toute taille, impôts et exactions, sous réserve d'une redevance de quinze sols par feu, payable le jour de la Saint-Denis. La cité était alors construite en deux parties distinctes : Nuys-à-Mont où, en 1280, l'église Saint-Julien devenue trop petite fut remplacée par l'église Saint-Symphorien, et Nuys-à-Val où une petite église fut bâtie en l'honneur de Notre-Dame. Sauvée d'un grand danger lors d'une de ses chasses, Guy de Villers fit construire en 1365 le premier oratoire de Notre-Dame de la Serrée. En 1363, le roi autorisa la construction de fortifications. Deux tours carrées défendaient l'entrée de la forteresse. Les Écorcheurs, en 1437, puis les Suisses et les Allemands commandés par Casimir, en 1569, passeront sous ses murs sans en entreprendre le siège. Mais, le 19 janvier 1576, ce même Casimir à la tête de vingt-cinq mille reîtres s'empare de la ville, brûle les trois quarts de ses habitations et toutes ses églises. Soixante-sept corps seront enterrés dans l'église Notre-Dame, dans une fosse commune. Une messe anniversaire commémora cette tragédie ; elle fut célébrée pour la dernière fois en 1834. À partir de 1647, la ville vendit les terrains occupés par les fortifications pour y construire des maisons et y établir des jardins ; les fortifications n'étaient en effet plus utiles depuis que, par la prise de Besançon, Nuys n'était plus une ville frontière. Si les Phocéens qui fondèrent Marseille avaient apporté le noyer sur son territoire, les Romains y introduisirent la vigne. Lorsqu'en 1643, les insectes ravagèrent le vignoble, ils furent exorcisés en suivant le formulaire envoyé au clergé par l'évêque d'Autun. En 1709, c'est le gel qui détruisit les noyers. Remplacés en 1718, ils disparurent peu à peu. En 1793, un *t* fut « maladroitement » introduit dans le nom de Nuys qui par la suite s'écrivit *Nuits* et en 1893, l'administration de la ville obtint d'ajouter au nom de Nuits celui de Saint-Georges « au risque de faire croire que Nuits-Saint-Georges est autre que notre vieux Nuits et que tout le vin qui se récoltera désormais sur le territoire de Nuits sera du vrai vin du climat de Saint-Georges ».

Réédition de l'ouvrage intitulé *Nuys, Nuis, Nuiz, Nuits. Nuits-Saint-Georges. Son histoire dans les temps et son patois*, paru en 1899.
Réf. 1987-3507. Format : 14 X 20. 120 pages. Prix : 16 € Parution : juillet 2018.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

XX



Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

*Bulletin
de
souscription*

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution juillet 2018
1987-3507

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date: 201..

Je commande « **NUITS-SAINT-GEORGES. SON HISTOIRE DANS LES TEMPS** » :

ex. au prix de **16 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2018 (436 pages)

- 3 480 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.